

# INTRODUCTION

Avec l'arrivée au Parlement européen de plus de deux cents eurodéputés issus de l'extrême gauche et de l'extrême droite, les élections européennes des 22 et 25 mai 2014 ont donné lieu à une percée des forces politiques eurosceptiques. Ces partis s'inscrivent dans une logique de remise en cause de l'Union européenne (UE) et de ses institutions. Très variés dans leurs fondements idéologiques, politiques et nationaux, ces différents mouvements relèvent de plusieurs types de souverainisme :

- un « souverainisme classique » (exemple de l'*UK Independence Party* au Royaume-Uni) ;
- un « souverainisme de gauche » (exemple du Front de gauche en France), qui reproche à l'UE son incapacité à être autre chose qu'un marché intérieur et une sorte d'incarnation, à l'échelle européenne, d'une mondialisation néfaste car trop libérale ;
- un « souverainisme d'extrême droite » (exemple du Front national en France), qui mêle rejet de l'intégration européenne, souverainisme exacerbé et xénophobie.

Ces mouvements politiques ont en commun un rejet de l'UE telle qu'elle existe aujourd'hui et de la construction européenne telle qu'elle s'est faite jusqu'à présent. Ils remettent en cause la pertinence du niveau européen comme échelon de gestion optimal des défis auxquels les sociétés et économies des États membres sont confrontées et nient en particulier que l'UE, telle qu'elle s'est construite depuis le début des années 1950, soit apte à y apporter des réponses. Ces remises en cause parfois radicales font écho à des interrogations plus fondamentales encore sur les leçons à tirer de la crise économique qui sévit depuis 2008. Elles mettent également en doute l'aptitude de l'UE, de ses institutions et de ses politiques à permettre une sortie rapide de cette crise et une adaptation optimale à une mondialisation qui se définirait comme une intégration croissante des économies, des cultures et des sociétés.

Elles font aussi écho à la difficulté voire l'incapacité des partisans et défenseurs de l'UE à accepter les limites de cette intégration économique ou même simplement à accepter la critique et le débat comme ce fut le cas en 2005 lors du référendum français sur le traité constitutionnel. Le « non » l'avait en effet emporté en France contre un « oui » qui donnait l'impression d'une certaine inconscience des pro-européens face à une crise de l'UE qui durait depuis plusieurs années déjà : crise identitaire et fonctionnelle mais aussi économique et sociale (croissance faible, pauvreté persistante...). La succession des crises à partir de 2008 a donné encore plus de poids aux eurosceptiques discréditant davantage les europhiles sans que, pour autant, les questions de fond ne soient réellement évoquées et débattues. Ce scepticisme croissant pose aussi la question de la construction européenne face à la mondialisation.

Entre le niveau national et le niveau global, quelles sont la pertinence et la plus-value du niveau européen pour défendre et promouvoir les intérêts économiques, sociaux et politiques des Européens ? L'UE est-elle devenue un simple marché, alors que la construction européenne était pensée comme un projet éminemment politique ? La crise économique invite-t-elle à des réflexes d'ouverture (qu'incarne traditionnellement l'UE) ou de fermeture (qu'illustrent les diverses formes de souverainisme) ?

Ces questionnements sur le rôle et la place de l'UE dans la mondialisation font l'objet de points de vue contradictoires dans les débats politiques et économiques, en France comme dans les autres États membres. Pour les uns, l'UE serait un cheval de Troie d'une mondialisation ultralibérale ; pour les autres, elle s'apparenterait à une union protectrice, voire une forteresse, vis-à-vis du vaste monde et de ses nouvelles dynamiques et puissances ; certains la présentent comme un acteur et un moteur possibles de la mondialisation de demain, à condition d'en saisir toutes les opportunités, d'autres comme une structure trop bureaucratique et technocratique pour permettre aux pays d'évoluer et de se positionner au mieux dans une mondialisation en perpétuel mouvement.

L'émergence historique de l'une et de l'autre est assez similaire et les interactions entre Europe et mondialisation ont été nombreuses. L'UE s'est construite dans et avec la mondialisation. Elle en a été l'un des facteurs déterminants : la reconstruction des pays européens s'est faite dans un cadre institutionnel européen et fut l'une des premières étapes de la mondialisation contemporaine au travers des flux commerciaux transatlantiques et des investissements américains en Europe, puis de l'expansion des eurodollars et de la montée en puissance des exportations européennes. L'Union fut aussi un recours lors des crises (serpent monétaire face à l'instabilité du flottement des monnaies, marché commun dans un contexte de concurrence des nouveaux pays industrialisés asiatiques...).

Même si certains se plaisent à débattre de son irréversibilité, la mondialisation est un fait qui s'impose à l'UE. Dans ce contexte, s'interroger sur la capacité de l'Europe à affronter la mondialisation pourrait sembler d'un intérêt limité : l'Europe n'a probablement pas d'autre choix que d'y faire face. Pour autant, ce questionnement renvoie à une série d'enjeux fondamentaux : étudier le lien entre UE et mondialisation, c'est poser la question de la plus-value de l'appartenance à l'UE pour ses États membres, observer le comportement, les atouts et faiblesses spécifiques d'un acteur international original parce que composé de 28 États membres. C'est également analyser comment les Européens, collectivement, répondent aux pressions contradictoires d'ouverture et de fermeture, d'échange et de protection, de projection ou de repli, d'uniformisation et de différenciation que véhicule la mondialisation. Enfin, penser la place de l'UE dans la mondialisation, c'est peut-être surtout s'interroger sur la finalité politique de l'intégration européenne. Partant du constat que le projet politique de la construction européenne semblait clair à l'origine (réconciliation franco-allemande, développement économique et social en Europe, fin des rivalités entre puissances sur le continent) ou à la fin de la guerre froide (réconciliation des deux parties de l'Europe et démocratisation de l'est du continent), Nicole Gnesotto constate

par exemple l'absence d'un projet mobilisateur pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Elle n'hésite pas à poser la question : « *Le projet européen a-t-il encore un sens dans la mondialisation ?* » (Gnesotto, 2013).

Cet ouvrage vise à ce titre à apporter des éléments d'éclairage sur la pertinence et le rôle de l'UE comme niveau et enceinte de prise de décision dans le monde d'aujourd'hui. Il retrace dans un premier temps l'émergence concomitante des dynamiques de la construction européenne et de la mondialisation, qui explique en partie la place actuelle de l'UE dans celle-ci.

Sont exposés dans un deuxième temps les différents débats et perceptions sur la mondialisation dans l'Europe d'aujourd'hui.

Enfin, une troisième partie explore les rôles et attitudes possibles pour l'UE, démontrant la diversité de la relation entre « européanisation » et « mondialisation ».



## » PARTIE 1

# L'ÉMERGENCE DE L'UE DANS UN CONTEXTE MONDIALISÉ

L'UE est, de fait, un acteur-clé de la mondialisation : région prospère, elle en est à la fois la première économie, le premier marché et la première région exportatrice. Unis, les États membres disposent d'un poids majeur sur les marchés mais aussi au sein des organisations internationales. L'UE « existe » donc dans la mondialisation. Elle en est même le premier pôle économique, la construction européenne ayant permis de limiter le déclin relatif et historique des pays européens. Plus encore, construction européenne et mondialisation sont deux dynamiques historiques, économiques et politiques largement interconnectées. Les deux processus se sont alimentés l'un et l'autre, expliquant largement la situation actuelle de l'UE dans la mondialisation.

## CHAPITRE 1

# EUROPÉANISATION ET MONDIALISATION : DES DYNAMIQUES LIÉES

Sur le plan économique, la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau mais elle est devenue une évolution majeure et déterminante des relations internationales depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle résulte d'une volonté politique américaine, après 1945, de développer les échanges commerciaux internationaux afin de promouvoir l'économie de marché et la paix. Le développement du commerce international en fut la première étape et facilita, grâce également aux investissements américains, la reconstruction des économies européennes et japonaise. La libéralisation des marchés et la déréglementation permirent ensuite une intégration croissante des économies conduisant à la multiplication des dépendances et interdépendances, à la définition d'une division internationale du travail mais aussi à l'apparition d'un concept nouveau pour décrire ces phénomènes : la mondialisation.

Ces évolutions impactèrent fortement les économies nationales en modifiant les structures économiques et les spécialisations de chacune. Par ce biais, elles ont également fait évoluer les intérêts de chaque État et mis en concurrence les pays et les régions. Elles conduisent à la montée en puissance de nouveaux pays et de nouveaux protagonistes (entreprises multinationales, acteurs de la finance internationale). La mondialisation n'est ni un phénomène nouveau, ni une évolution uniquement économique. Elle a des implications politiques et culturelles fortes. Sur le plan politique, la multiplication des organisations internationales, gouvernementales ou non, ou des enjeux globaux (changement climatique, sécurité internationale, etc.) est un facteur important de développement des relations internationales. Sur le plan culturel, les migrations de populations mais aussi les échanges internationaux tendent dans le même temps à favoriser la diversité culturelle et une certaine harmonisation de nos cultures sur le modèle américain (*the American Way of Life*) vu comme un indicateur clé du développement économique et de l'amélioration du niveau de vie.

## **LA CONCOMITANCE HISTORIQUE DES PROCESSUS**

— Poser la question des liens historiques entre une mondialisation contemporaine plus souvent attribuée à la libéralisation des années 1970-1990 et une construction

européenne datant de l'immédiat après-guerre peut paraître incongru. Pourtant, à y regarder de plus près, les connexions sont multiples, articulées autour de trois grandes étapes :

- l'Europe comme la mondialisation résultent toutes deux d'une volonté politique, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, de créer un espace de paix et de prospérité en Europe et dans le monde *via* l'intégration économique et commerciale : c'est le premier temps à la fois de la construction européenne et de la mondialisation contemporaine ;
  - les années 1970, années de crises et de doutes sont aussi des années de remises en question tant pour la construction européenne que pour l'intégration économique mondiale. Elles déboucheront, dans un deuxième temps, sur un marché unique accompagné d'une monnaie unique dans le cas européen, sur la mondialisation en tant que telle *via* les dérèglementations et dérégulations dans le cas de l'économie mondiale ;
  - la fin de la guerre froide au début des années 1990 est, dans un troisième temps, un axe déterminant de changement en poussant l'UE à s'ouvrir aux pays d'Europe centrale et orientale et en ouvrant de nouveaux marchés et de nouvelles opportunités aux acteurs de la mondialisation.
- Dans cette évolution en trois temps, il est aisé d'observer de nombreuses interactions entre les deux phénomènes : l'expansion des échanges internationaux dans les années 1960 a été portée par la reconstruction tout aussi rapide des économies européennes qui est en grande partie liée au rapprochement des pays européens, France et Allemagne en tête. Par ailleurs, la construction européenne s'est souvent faite par à-coups, soutenue par des initiatives visant à résoudre une crise à un moment donné, elle-même résultant souvent de l'intégration croissante des économies dans la mondialisation. L'Europe a pu alors apparaître comme un rempart face à la mondialisation compte tenu du rôle moteur de l'intégration européenne dans le dynamisme économique des pays européens dans les années 1960 et de la position que ce dynamisme économique conférait aux pays européens dans l'économie mondiale ou au sein des organisations internationales. Enfin, l'implication des



institutions européennes et la pertinence de la dimension européenne dans la résolution des crises de l'économie mondiale sont aussi avérées. Ce n'est pourtant qu'en 2010 que les *leaders* politiques européens ont privilégié le cadre européen pour sauver leurs économies. Le serpent monétaire européen puis le système monétaire européen ou la création de la Banque centrale européenne furent aussi des initiatives en réponse à des crises à un moment donné. De même que l'est aujourd'hui le projet d'Union bancaire. On pourrait même se demander si le manque de coordination des plans de relance en 2008 n'a pas été l'un des facteurs de la crise de la zone euro qui a suivi ?

## LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, une première mondialisation reposant sur « *la dynamique du commerce et la formation progressive d'un marché mondial organisé et dirigé par l'Europe* » avait permis une réelle prospérité de l'économie des pays européens, stoppée net dès 1914 par la Première Guerre mondiale (Bénichi, 2003). Dans ce contexte, en 1919, lorsque l'économiste britannique John Maynard Keynes rédige son ouvrage sur les conséquences économiques de la paix, il se montre extrêmement critique vis-à-vis du Royaume-Uni et de la France (Keynes, 1919). Il pense en effet que les réparations imposées à l'Allemagne vont avoir un effet désastreux sur l'économie de ce pays, empêchant sa reconstruction et entraînant une forte inflation. Il s'était d'ailleurs violemment opposé en 1919 au Français Georges Clémenceau, alors président du Conseil, lors des négociations du traité de Versailles (1919). Cet ouvrage donnera lieu à l'une des plus vives polémiques de l'époque (Sharp, 2009). La suite des événements lui donnera un écho particulier surtout aux États-Unis. Aussi, lorsque ce pays entre en guerre en 1941, le président Roosevelt a déjà en tête l'objectif de mettre en place, une fois le conflit terminé, un nouvel ordre économique international qui garantira la paix par la promotion du commerce entre les nations. Ce sera une sorte de *Pax Americana*, à l'image de ce que fut la *Pax Romana* en son temps. Fort de leur toute puissance au sortir de la guerre et face à l'impuissance

des nations européennes à s'entendre, les États-Unis vont imposer leur volonté d'ouverture et de développement des échanges à leurs alliés. L'économie politique a souvent défendu l'idée que le commerce est un facteur de paix puisqu'en développant des liens économiques, les pays ont un moindre intérêt à entrer dans un conflit qui détruirait ces liens. Qui plus est, les interdépendances découlant du commerce international peuvent rendre inacceptable tout conflit entre deux pays. C'est la philosophie qui prévalut à la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1952. En obligeant les Français et les Allemands à partager leur charbon et leur acier, on réduisait la possibilité du réarmement de l'un sans que l'autre n'en ait connaissance et ne puisse intervenir.

## L'INTERVENTION AMÉRICAINE ET LE PLAN MARSHALL

Toutefois, l'idée de faire payer l'Allemagne n'avait pas totalement disparu et le Plan Morgenthau, du nom du secrétaire d'État américain au Trésor, le banquier Henry Morgenthau, prévoyait, outre la division de ce pays, sa désindustrialisation totale (Frederick H. Gareau, 1961). Face aux fortes critiques que déclencha ce plan mais aussi aux conséquences très négatives qu'il avait sur la reprise de la croissance et la reconstruction en Europe, face enfin à la montée de la confrontation des États-Unis avec l'autre grande puissance qu'est à l'époque l'Union soviétique, il sera vite abandonné au profit du Plan Marshall. Ce dernier, officiellement qualifié de « Plan pour le redressement de l'Europe » ou *European Recovery Program* visait à fournir aux Européens les moyens financiers de leur reconstruction. Annoncé en 1947, il distribue plus de 13 milliards de dollars (dont 11 sous forme de dons) à seize pays européens afin qu'ils développent des projets communs dans le but de reconstruire la région. Il eut un double impact :

- sur l'internationalisation de l'économie d'une part, en multipliant les liens et interdépendances entre l'Europe et les États-Unis permettant aussi à ces derniers d'éviter une crise de surproduction après la fin de la guerre ;
- sur la construction européenne d'autre part, en forçant les pays à s'entendre et à coopérer sur des projets communs.